



CONFLIT ?



VIOLENCE ?



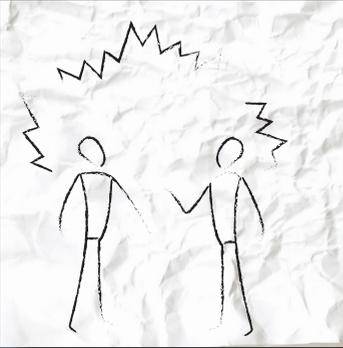
(CYBER) HARCÈLEMENT ?

DE L'OBSERVATION À L'ACTION

Latitude Jeunes vous propose de prendre un temps de réflexion
et d'analyse pour intervenir de manière adaptée

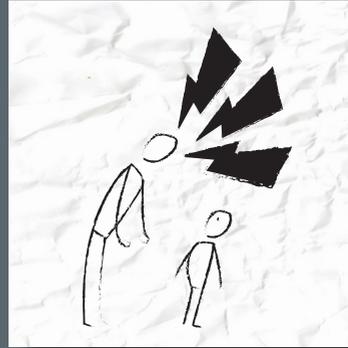


CONFLIT



- Les deux parties s'expriment **de manière égale**.
- La communication reste possible (moyen d'expression).
- Le conflit est parfois chargé d'agressivité.
- Il est nécessaire dans une relation saine.

VIOLENCE



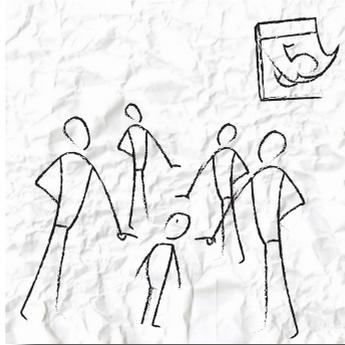
- Une partie s'exprime **plus que l'autre**.
- Une des deux parties prend le pouvoir et l'autre ne trouve pas les ressources pour mettre fin aux violences.
- Elle doit être gérée pour éviter l'escalade.
- Elle peut prendre différentes formes : verbale, physique, matérielle, institutionnelle...
- Elle peut passer inaperçue.

Les compétences psychosociales comme l'empathie, l'estime de soi, la connaissance de soi, la gestion des émotions, du stress... permettent notamment de mieux gérer les conflits.

er & agir

re ce dont on parle...

HARCÈLEMENT



- C'est un phénomène de groupe.
- Il implique un ou plusieurs intimidateurs, une cible, des témoins passifs et actifs.
- Ce n'est pas un acte isolé, mais répété.
- Il se déroule sur le long terme.

CYBERHARCÈLEMENT



- C'est un prolongement possible du harcèlement.
- Il permet une distance qui déshumanise la cible et déresponsabilise les intimidateurs et les témoins.
- Il est permanent, intrusif, constant (24h/24).
- Le monde entier peut en être témoin.

ADRESSES UTILES

GESTION DE CRISE

Les CPMS (les centres psycho-médico-sociaux) sont les premiers référents en ce qui concerne la violence à l'école. Le centre accompagne et soutient, sur demande, tout élève victime d'actes de violence ou de menaces. ► www.enseignement.be (cliquer sur Annuaires) ou au 0800/20 410

Le service médiation scolaire accompagne les élèves en difficultés scolaires (décrochage, démotivation, difficultés relationnelles ...). ► mediationscolaire@cfwb.be

Les équipes mobiles de médiation scolaire peuvent intervenir en cas de tensions entre élèves ; un élève, un groupe d'élèves ou un groupe classe et un/des enseignants ; entre un élève et/ou sa famille et l'école. equipemobile@cfwb.be - seulement pour les demandes urgentes. ► 0473/94 84 11

Les AMO (les services d'aide en milieu ouvert) sont directement accessibles aux jeunes qui peuvent prendre contact avec eux. Ils leur proposent une aide individuelle en les aidant à résoudre leurs difficultés en lien avec leur milieu de vie (école, famille, quartier...). Ils proposent aussi des actions préventives en partenariat avec les écoles. ► www.aidealajeunesse.cfwb.be ou au 0800/20 410

LES CENTRES D'ÉCOUTE

Ecoute enfant

Pour les enfants et adolescents qui éprouvent le besoin de parler.

Pour toute personne qui s'interroge ou s'inquiète pour un enfant. Anonymat garanti. ► 103 (24h/24)

Numéro vert d'assistance à l'école (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h).

Pour tout membre du personnel éducatif, tous réseaux confondus, victime de violence ou souhaitant obtenir des informations pour faire face à la violence. Écoute anonyme. ► 0800/20 410

École et Parents

Pour les parents d'élèves touchés par la violence scolaire, souhaitant obtenir des informations pour faire face à la violence scolaire. Ecoute anonyme. ► 0800/95 580

POUR UNE ACTION DE SENSIBILISATION OU DE PRÉVENTION CIBLÉE

Contactez la régionale de **Latitude Jeunes** la plus proche de chez vous !

Brabant Bruxelles ► 02/546 15 65

Brabant Wallon ► 010/243 724

Centre, Charleroi et Soignies ► 071/507 817

Liège ► 04/366 04 54

Luxembourg ► 061/231 266

Mons-Wallonie picarde ► 069/765 510

Namur ► 081/777 197

► www.latitudejeunes.be